

## Intervention ergonomique et conduites de projet (architectural et industriel)

---

Les missions de recherche du Département d'Ergonomie de l'Ecole Nationale Supérieure de Cognitique (ENSC) de Bordeaux Institut National Polytechnique (Bordeaux INP) consistent à élaborer des méthodologies d'intervention (à partir de la pratique d'intervention des ergonomes chercheurs), à les formaliser et à les diffuser (publications, communications, enseignements et formation).

La Formation continue nous semble être une voie essentielle pour le développement et la valorisation de tout « métier ».

Depuis de nombreuses années, le Département a privilégié les interventions en conduites de projets à dominante industrielle ou architecturale. L'origine de cette proposition de formation est de rendre publiques les connaissances accumulées dans ces domaines. C'est l'occasion de favoriser le développement des interventions ergonomiques dans ces projets.

Les sessions de formation seront illustrées par des exemples d'interventions réalisées par le Département en collaboration avec des cabinets-conseils ou ergonomes libéraux (dans le secteur sanitaire et social, l'industrie agro-alimentaire, le secteur viti-viticole, ...).

### Objectifs de la formation

Développer les capacités à distinguer et négocier les missions de l'ergonome dans un positionnement Maîtrise d'Ouvrage ou Maîtrise d'Œuvre (architectes, ingénieurs, fournisseurs, ...) selon les étapes du projet.

Acquérir des compétences d'intervenant dans des conduites de projet en étant capable de :

- se repérer dans le déroulement d'un projet (étapes, acteurs, ... loi MOP, conception - réalisation, ...),
- accompagner la définition d'un projet et la rédaction d'un programme,
- construire une bibliothèque de situations de vie et de travail,
- construire des repères pour la conception (cahier des charges, schéma de fonctionnement, ...),
- réaliser des simulations sur plans ou autres (maquettes, échelle 1, représentations 3D, ...),
- favoriser un accompagnement méthodologique consultants/département pour ceux qui seraient engagés dans des projets et qui le souhaiteraient.

### Contenu de la formation

#### Cadre général des projets

- Maîtrise d'Ouvrage, Mandataires et Maîtrise d'Œuvre, la loi MOP, les procédures, appels d'offres... Dans beaucoup de projets, la distinction entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre n'est pas évidente. La maîtrise d'ouvrage est généralement assurée par une personne (ou un groupe de personnes) dont ce n'est pas le métier, la maîtrise d'œuvre est assurée par différents corps de métier (architectes, ingénieurs, fournisseurs).
- Les étapes de la conduite de projet Définition du projet, élaboration du programme/cahier des charges, sélection des candidats à la maîtrise d'œuvre, élaboration des plans (Esquisse, APS, APD), appel d'offres auprès des différents corps de métiers de la construction/fournisseurs process, conduite et suivi du chantier, réception du chantier sont autant de moments différents d'un projet où l'ergonome peut intervenir.
- Les différents acteurs de la conduite de projet et leurs missions La connaissance des compétences, missions et rôles des uns et des autres permettent d'éviter les superpositions de missions, de respecter les champs d'action des uns et des autres et d'ajuster les interactions.

#### Participation de l'ergonome dans le projet

- Diversité des positionnements de l'ergonome.
- Présentation des missions de l'ergonome à chaque étape du projet. Démarche. Méthodologie (Projet, programmation, validation des plans, phasage, ...).
- Simulation et validation du travail aux différentes étapes (Esquisses, APS, APD, PRO). - Le travail de l'ergonome dans la phase chantier, les enjeux. - L'ergonome dans les phases d'évaluation du projet.

## Intervention ergonomique et conduites de projet (architectural et industriel)

### Public

Ergonomes désireux d'acquérir des compétences d'intervenants dans le cadre des conduites de projet.  
Une expérience préalable ou en cours dans ces domaines pour enrichir les échanges est bienvenue.  
Le nombre de places est limité à 12 pour des raisons pédagogiques.

### Organisation

La formation est organisée en 2 modules (M1, M2) de 3 jours.

#### Renseignements administratifs :

#### Lieu :

<p>Nelly Troadec secretariat.ergonomie@ensc.fr Tél. : 05 57 00 67 13</p>	<p>Département d'Ergonomie ENSC – Bordeaux INP 109, avenue Roul – CS40007 33405 TALENCE</p>
--	---

#### Dates

Module 1 : **26, 27 & 28 mai 2015** - (9H-12H / 14H-17H - 9H30 le 1er jour)

Module 2 : **20, 21 & 22 octobre 2015** - (9H-12H / 14H-17H - 9H30 le 1er jour)

#### Prix

**2 000 Euros** (prestations non soumises à T.V.A.), par participant pour l'ensemble de la formation, les repas sont compris dans le prix de la formation.

### Équipe de formateurs

J. Escouteloup, Département d'ergonomie, ENSC, Bordeaux INP

J. Dutier, Doctorante en ergonomie

## Intervention ergonomique et conduites de projet (architectural et industriel)

### Fiche de candidature

à retourner avant le vendredi 27 mars 2015

19, 20 & 21 mai 2015 / 20, 21 & 22 octobre 2015

<b>Nom du Candidat :</b>		<b>Prénom :</b>	
Activité salariée ou libérale :			
Nom ou Raison sociale de l'employeur :			
Adresse professionnelle postale :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Email :	
Profession :			
Formation initiale :			
Inscription à titre personnel :			
Adresse postale :			
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :		Email :	
Profession :			
Formation initiale :			
Adresse de facturation si différente des précédentes :			
Nom ou Raison sociale :			
Adresse professionnelle postale :			
Code Postal :		Ville :	

**Si les droits d'inscription sont pris en charge au titre de la formation continue :**  
*(veuillez retourner la fiche de candidature sans attendre la réponse de l'organisme financeur)*

<b>Nom ou Raison sociale de l'organisme financeur :</b>	
Adresse postale :	
Code Postal :	Ville :
Nom du Contact :	
Téléphone :	Email :

Expériences sur l'intervention en et conduites de projet (architectural et industriel) :  
 .....  
 .....  
 .....

Coût de la formation : **2 000 €** (non assujetti à la TVA)  
 N° Formation : 72 33 07943 33 - N° Siret : 13000635600013 - APE : 8542Z

Fiche à retourner à retourner avant le vendredi 27 mars 2015 à :

**Département d'Ergonomie – ENSC – Bordeaux INP  
 109, Avenue Roul – CS40007 – 33405 TALENCE Cedex**